

L'écho

des Liébautains

BULLETIN
MUNICIPAL
ESTISSAC

N° 34
PRINTEMPS/ÉTÉ 2025



Sentier boisé de notre patrimoine naturel communal



SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 5 Vie municipale
- p. 6 Dossier spécial
- p. 13 Portrait
- p. 16 Plein feu sur...
- p. 18 Retour en images
- p. 20 Vie scolaire
- p. 23 Jeunesse
- p. 24 Vie associative
- p. 31 Cadre de vie
- p. 33 Vie professionnelle
- p. 34 Dernière minute
- p. 35 Agenda - Etat civil

Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand
10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.41.43

Mail : mairie@estissac.fr

Site Internet : www.estissac.fr

Page Facebook officielle :
[@Mairie d'Estissac - Aube](https://www.facebook.com/Mairie-d-Estissac-Aube)

Directrice de la publication :

Annie DUCHÊNE, maire d'Estissac

Comité de rédaction :

Claudie LEGRAND, Fabien VINCENT,
Marie-Claude GRITTI, Vincent JEANNEL,
Céline BEAUVOIS, Stéphanie BIRÉ,
Christine BONNEL, Laetitia CAMPOROTA.
A également collaboré à l'élaboration de
ce numéro : Didier Langlois, sauf mention
spéciale.

Nombre d'exemplaires : 1100

Création et impression : Imprimerie La
Renaissance labellisée Imprim'Vert.

Printemps/Été 2025

Photos : ©Michel GALLET, ©Lionel
WEYH, ©Claudie LEGRAND, sauf men-
tion spéciale.

Photo de couverture :
©Claudie LEGRAND.

POINTS DE DIFFUSION du bulletin
municipal : dans chaque boîte à lettres,
en mairie et sur le site Internet :
www.estissac.fr.

MOT DU MAIRE



Chères Liébautaines,
Chers Liébautains,



© Didier Desmoulière

Ce bulletin présente notre forêt, ses atouts naturels, sa proximité pour tous, sa valeur financière et patrimoniale pour notre commune.

Elle est ouverte aux diverses promenades. C'est un lieu où chacun peut découvrir, à son rythme, une richesse d'arbres centenaires. Cette forêt reflète également les décisions des élus qui nous ont précédés en gérant de façon judicieuse ce patrimoine naturel.

Notre commune est riche de ces espaces boisés sur Vaugeley, Thuisy et Estissac, car ils contribuent à notre bien-être.

Les récents épisodes de canicule nous montrent combien nous devons respecter la nature et la biodiversité qui nous entourent.

Ce bien commun à tous doit être transmis aux générations futures, soyons des relais respectueux !

Je ne pourrai faire l'impasse sur ce qui nous a tous frappés et profondément marqués ce 7 mai dernier à 14h30, tant le spectacle de nos futurs salle des fêtes et gymnase en flamme a laissé aux Liébautains une image de désolation.

Malgré le courage et l'acharnement des sapeurs-pompiers locaux ainsi que ceux du SDIS de l'Aube, l'incendie n'a pas pu être circonscrit. Le bâtiment est resté sous leur surveillance durant 3 jours.

Heureusement, les ouvriers présents sur le chantier n'ont subi aucune blessure et tous ont pu se protéger des flammes rapidement.

Ce futur édifice était bien sûr correctement protégé par une assurance souscrite en « Tous risques chantier ». Cette assurance nous permet d'avoir un expert désigné pour défendre nos intérêts et nous accompagner afin de procéder, en notre nom, aux multiples démarches et études nécessaires.

Les premiers travaux de curage commenceront rapidement et seront terminés fin septembre. Nous pourrons alors savoir précisément ce qui sera ou non conservé.

Après le temps de l'abattement, les élus ont tout de suite affirmé leur volonté de reconstruire à l'identique ce projet qui nous tient à cœur et ardemment attendu de vous tous.

Je tiens à vous remercier pour vos mots chaleureux et votre soutien. Je sais la blessure que la vision de ce bâtiment en feu a infligée à beaucoup d'entre vous. Cette triste journée du 7 mai 2025 restera marquée à jamais dans notre histoire communale.

A vous tous, je souhaite un agréable été propice à retrouver famille et amis.

Soyons bienveillants et attentifs envers les personnes isolées ou de santé fragile en cette période de canicule.

Annie DUCHÊNE
Maire

➡ Séance du 16 décembre 2024

Le Conseil Municipal :

- **fixe** la participation financière obligatoire de la Commune pour la couverture prévoyance des agents communaux à 10% par mois, à compter du 1^{er} janvier 2025..
- **fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs de l'accueil collectif de mineurs comme suit :

| Situation fiscale de la famille (QF mensuel) | Tarif pour enfants domiciliés à Estissac (la journée) | Tarif réduit non domiciliés à Estissac (la journée) |
|--|---|---|
| QF ≤ 300 € | 3,50 € | 6,30 € |
| 301 ≤ QF ≤ 500 € | 4,50 € | 7,60 € |
| 501 ≤ QF ≤ 700 € | 6,00 € | 9,00 € |
| 701 ≤ QF ≤ 900 € | 9,50 € | 12,00 € |
| 901 ≤ QF ≤ 1 100 € | 11,00 € | 13,50 € |
| QF ≥ 1 101 € | 14,20 € | 16,20 € |

Voir détails d'application en mairie.

- **approuve** la labellisation du Parc de La Rochefoucauld en Espace Naturel Sensible et la signature d'une convention entre la Commune, le Département de l'Aube et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, impliquant un plan de gestion de l'espace boisé et l'organisation de trois événements ouverts au public, dans la mesure du possible.
- **autorise** le remboursement d'un montant de 315,73 € à l'association Music'en Othe couvrant les frais d'achat de fourniture d'un revêtement de sol dans le Pôle Musical, dépense à la charge de la Commune.
- **prend** acte de la réforme touchant la redevance de prélèvement sur la ressource en eau, désormais applicable directement sur la facture d'eau potable des usagers.
- **prend** acte de la participation de la société CLARINS de 10 000 € à un projet de renaturation d'un espace communal. Cette somme sera affectée à la gestion du Parc de La Rochefoucauld.

➡ Séance du 14 avril 2025

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le compte de gestion du receveur et le compte administratif du budget principal 2024 comme suit :

| Montants en € | Dépenses | Recettes | Résultat cumulé de l'année précédente | Solde | Excédent global |
|----------------|----------------|----------------|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Fonctionnement | 1 358 571,87 € | 2 010 509,06 € | + 1 460 286,90 € | + 2 112 224,09 € | + 1 047 232,23 € |
| Investissement | 2 609 765,06 € | 252 943,06 € | + 1 291 829,24 € | - 1 064 991,86 € | |

et arrête l'affectation des résultats compte tenu des restes à réaliser 2024 : virement à la section d'investissement à néant ; report d'un excédent de fonctionnement résiduel de 2 112 226,79 €.

- **décide** de stabiliser les prélèvements fiscaux communaux et fixe les taux des taxes communales pour l'année 2025, comme suit :

| | |
|---|---------|
| Taxe foncière (bâti) | 42,30 % |
| Taxe foncière (non bâti) | 23,02 % |
| Taxe d'habitation (applicable aux résidences secondaires et logements vacants)..... | 15,00 % |

- **décide** de créer deux postes relevant du grade d'adjoint d'animation territorial destinés à recruter des agents contractuels complétant les équipes d'encadrement pour l'accueil collectif des mineurs.
- **décide** de créer un poste relevant du grade d'adjoint technique territorial destiné à recruter un agent contractuel complétant l'équipe du service technique en période estivale.
- **décide** de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet aux fins d'exercer les missions de secrétaire général de mairie (évolution de poste).
- **arrête** la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2025 (voir détail en mairie).

Les séances en bref

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

- **décide** d'attribuer une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 7 500,00 € pour l'année 2025.
- **donne** un accord de principe pour la construction de 10 logements sociaux par Troyes Aube Habitat dans la rue des Vignes, en substitution des logements déconstruits, et autorise Madame le Maire à signer en cas de besoin tout acte de cession d'une parcelle communale à Troyes Aube Habitat pour la réalisation des 10 logements ou les voiries de desserte du projet.
- **reconduit** l'aide communale de 70 € par élève de 6^{ème} et de 4^{ème} destinée à l'achat de fournitures scolaires sous forme de bons d'achat (voir conditions en mairie).
- **fixe** la durée d'amortissement de l'étude « entrée de ville » à un an, compte tenu du montant de cette étude spécifique.
- **approuve** le projet de convention de financement entre la commune d'Estissac et Troyes Champagne Métropole en vue de bénéficier d'un montant de 10 000 € issu du fonds CLARINS pour renaturer un site communal.
- **approuve** le projet de renforcement et de modification de l'éclairage public aux abords du futur complexe de salle polyvalente et de gymnase, ainsi que sur la place de la République, proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube ; la contribution communale est estimée à 22 000,00 €.
- **décide**, en vue de régulariser la situation communale vis-à-vis des services fiscaux, d'assujettir à la TVA les activités relatives à la gestion de la forêt communale, à compter du 1^{er} janvier 2025, et de créer un service au sein du budget principal intitulé «gestion de la forêt communale».
- **accepte** la rétrocession de la concession funéraire N12 50 au prix de 357,00 €, déduction faite des frais de gestion fixés à 30,00 €.
- **décide** de dédommager à hauteur de 100,00 € les locataires qui n'ont pas pu bénéficier temporairement de chauffage par rapport aux dysfonctionnements de la chaufferie bois ; les locataires se verront déduire un montant de 100,00 € de leurs redevances locatives sous réserve d'être à jour des sommes dues à la commune.
- **approuve** le budget primitif 2025 de la commune comme suit :
 - Section de fonctionnement : dépenses votées à 2 621 688,28 € et recettes votées à 3 952 797,09 € ;
 - Section d'investissement : équilibre des dépenses et des recettes à 7 279 491,86 €.
- **décide** de délivrer aux affouagistes, par tirage au sort, les têtes d'arbres des parcelles 14, 15, 3, 11, 17 et 4 de la forêt communale, et désigne M. Didier LANGLOIS garant de cette mise aux affouages.

COMPLEXE GYMNASE-SALLE POLYVALENTE

Le dernier bulletin municipal automne-hiver 2024 présentait les avancées du projet conçu par le cabinet d'architectes BOUDRY & BOUDRY et FREYCENON - ROSSIT du gymnase - salle polyvalente, des fondations à l'installation des baies vitrées, avec des aménagements intérieurs prévus prochainement. Cependant, un incendie survenu le 7 mai a interrompu les travaux, reportant l'ouverture qui était prévue fin 2025.





ESTISSAC

Aux portes du Pays d'Othe

SERVICE COMMUNICATION

D'intérêt général, la communication publique permet à la collectivité de rester en contact avec ses habitants et les personnes ayant une activité professionnelle sur notre territoire sans y être résidents (salariés, commerçants...).

Le bulletin municipal « *L'écho des Liébautains* » est votre premier support sur la vie locale. Il vous transmet une information biannuelle la plus complète possible.

La distribution dans chaque boîte à lettres est assurée par les conseillers municipaux. Il est disponible également dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture, sur Maelis et sur le site Internet estissac.fr.



NOTRE NOUVEAU SUPPORT DE COMMUNICATION

Depuis le début de l'année 2024, le site Internet de la municipalité estissac.fr vous accompagne dans vos démarches quotidiennes. Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font en ligne.

Vous recherchez un professionnel, un hébergement, des renseignements sur la vie municipale, la vie locale, les démarches administratives ? **Ayez le réflexe «estissac.fr» en consultant les informations à votre disposition.**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ESTISSAC



Gratuit pour tous, les bénévoles vous accueillent dans votre bibliothèque !

La bibliothèque est un service public ouvert à tous et gratuit. Les enfants de l'école s'y rendent une à deux fois par mois. Grâce à la convention avec la Médiathèque de l'Aube (MDA), vous avez accès à un choix impressionnant de livres, CD et DVD que vous pouvez réserver.

Horaires d'ouverture au public : mercredi et vendredi de 16h à 18h / 11 rue Eugénie Geoffroy / Contact : 03.25.40.41.43 (Mairie)

L'offre numérique des bibliothèques, c'est 24h/24 et c'est gratuit !

Un service offert par le Département de l'Aube via sa médiathèque départementale. Pour y accéder, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque auboise et de se rendre à la rubrique 24h/24 du site : mediatheque.aube.fr (Presse en ligne, tutoriels et cours, vidéos à la demande, livres numériques et aussi HappyVisio).



NOUVEAU !

Un banc et une étagère fabriqués par Michaël VINCENT, agent communal au service technique, viennent d'être installés pour le bonheur de tous !

UN PETIT APERÇU DE LA FORÊT COMMUNALE D'ESTISSAC-THUISY

par **Didier LANGLOIS**, conseiller municipal, membre de la commission « Rivière et forêt »



Où se situe-t-elle ?

La forêt communale appartient, comme généralement toutes les forêts en France, à un propriétaire qui est ici la commune d'Estissac c'est-à-dire que les 195 ha font partie du domaine privé de la commune. C'est une partie d'une ancienne forêt seigneuriale dans laquelle les habitants de Saint-Liébault avaient des droits d'usage. Un de ces seigneurs : l'amiral de Montmorency, duc de La Rochefoucauld avait, probablement dans les années 1610, accordé ces droits sur l'ensemble de cette forêt aux habitants. Un de ses descendants, Claude VIGIER, en manque de liquidités, avait contesté cet usage et en avait récupéré une partie en 1641. Ceci explique que cette forêt ne représente plus que 195 ha.



Panneau devant la route forestière. Respectez les panneaux de signalisation interdisant l'accès à certains véhicules.



Qui s'occupe de cette forêt ?

Comme généralement toutes les forêts communales, celle-ci est soumise au code forestier qui indique qu'elle relève du régime forestier. Cela implique que sa gestion soit obligatoirement déléguée à l'Office National des Forêts (ONF) en collaboration avec le conseil municipal. Cette gestion se fait sur le long terme et passe par des plans d'aménagements forestiers. Actuellement l'aménagement couvre la période 2018 - 2037. Il définit les grands axes de gestion en fonction des schémas d'aménagement régionaux. Ses priorités actuelles sont la production de bois dans le respect de la diversité, tout en assurant une fonction sociale. Cela se traduit par des exploitations visant normalement à développer la forêt.



© Didier Langlois



Tempête de 1999 ©Archives mairie

© Didier Langlois

Parfois ces plans sont modifiés en raison d'aléas climatiques comme la tempête de décembre 1999, ou plus récemment en juillet 2024, où des orages couchent une partie des arbres, les détruisant et accélérant ainsi leur récolte.

Qui entretient cette forêt, en particulier lors ou à la suite des aléas climatiques ?

Les arbres à fort potentiel économique sont vendus par appel d'offre à des exploitants forestiers par l'ONF au bénéfice des finances communales. Une partie du reste est délivrée à des habitants de la commune, les « affouagistes », qui s'inscrivent en mairie et s'acquittent d'une taxe modique. Que tous ces acteurs soient chaudement remerciés pour le travail qu'ils ont accompli cette année.

**Tout comme eux,
l'affouage vous intéresse ?
Rapprochez-vous de votre mairie !**



Orage de juillet 2024 ©Didier Langlois

© Didier Langlois



© Didier Langlois



© Didier Langlois

LA FORÊT : UN ÉQUILIBRE FRAGILE À PARTAGER

En cette période estivale, nous avons souhaité vous faire découvrir notre forêt. Elle est implantée dans le Pays d'Othe, où jadis, la forêt qui couvrait la région fut dénommée Utta, puis Otta et enfin Othe, nom qui en ligure, signifie «réunion d'arbres». Ce lieu verdoyant, à quelques pas de chez vous, est idéal pour un grand bol d'air frais et il constitue également une richesse du patrimoine liébautain.

Dans l'imaginaire collectif, la forêt est souvent considérée comme un espace commun accessible à tous. En France, environ 75 % des forêts appartiennent en réalité à des propriétaires privés, répartis

entre près de 3,3 millions de détenteurs aux profils variés (Source : CNPF). Le paysage forestier français se distingue par une fragmentation en une myriade de parcelles. Cette configuration présente un double défi : d'un côté, elle offre une opportunité précieuse pour favoriser la biodiversité, mais de l'autre, elle complique la gestion et la protection des forêts, en particulier pour réduire les risques d'incendie. **Pour pénétrer dans une forêt privée, il est impératif d'obtenir l'accord de son propriétaire.**

Ces propriétaires agissent pour partager leur passion et sensibiliser à la préservation et à la régénération des écosystèmes. Parmi

leurs initiatives, on trouve « **La nuit des forêts** » en juin et le programme « **La forêt s'invite à l'école** » lié à la « **Journée internationale des forêts** ». Qu'elles soient publiques ou privées, les forêts offrent de nombreux bénéfices à la société, notamment :

- des paysages variés et riches ;
- la possibilité de pratiquer diverses activités récréatives (promenades, randonnées, vélo, équitation, observation de la nature...), sous réserve de l'accord du propriétaire et dans le respect de l'équilibre fragile de l'écosystème ;
- ainsi qu'une amélioration notable de la qualité de l'air et de l'eau grâce à leurs fonctions épuratrices.

LES FONCTIONS DE LA FORÊT

La forêt joue un rôle crucial en assurant un équilibre écologique, économique et social. Selon le principe de multifonctionnalité inscrit dans le code forestier, elle ne se limite pas à un seul usage, mais doit remplir divers objectifs à la fois.

ÉCOLOGIQUE

La forêt joue un rôle essentiel dans le paysage tout en constituant une source de nourriture, un espace de repos et un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces. Elle est considérée comme un véritable réservoir de biodiversité. Elle contribue également à la protection des sols et à la préservation des ressources en eau, agissant comme une zone régulatrice des eaux de ruissellement. Par ailleurs, la forêt et l'exploitation du bois occupent une place centrale dans le cycle du carbone.

ÉCONOMIQUE

Les forêts offrent une multitude de ressources telles que le bois, le papier, les plantes médicinales et la nourriture. Une gestion durable de ces espaces garantit une exploitation continue tout en assurant leur préservation à long terme.

En savoir + : La forêt, des métiers au plus près de la nature sur le site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : www.agriculture.gouv.fr/la-foret-des-metiers-au-plus-pres-de-la-nature.

SOCIAL

La forêt est un lieu propice aux loisirs et à la détente, offrant une multitude d'activités variées : chasse, pêche, cueillette de champignons, diverses randonnées, cyclisme ou simplement se détendre, contribuant ainsi à améliorer le bien-être physique et mental. Veillez à obtenir le consentement du propriétaire.



CNPF

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Grand Est est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

Il s'agit d'un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, administré par un conseil composé de sylviculteurs élus tous les 6 ans par les propriétaires forestiers de plus de 4 ha et les titulaires d'un document de gestion durable.

En savoir + : grandest.cnpf.fr



PEDAGOGIE

Le programme **Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE)** invite les jeunes de 11 à 25 ans à créer des reportages écrits, audio ou vidéo axés sur les Objectifs de développement durable et le journalisme de solutions. Développé par l'association Teragir en France, JRE offre aussi la possibilité de visibilité nationale et internationale via les concours JRE. Ce programme est intégré dans un réseau international couvrant plus de 40 pays. jeunes-reporters.org



Jeunes reporters
pour l'environnement

ET PARCE QUE LES FORÊTS REPRÉSENTENT UN **PATRIMOINE COLLECTIF PRÉCIEUX...**

En France, les actions menées en forêt sont régies et contrôlées par une réglementation rigoureuse, le Code forestier qui veille au respect de la multifonctionnalité et à la durabilité de nos espaces forestiers.

Voir le Code forestier sur le site de Légifrance.gov.fr (LEGITEXT000025244092).

Reconnue d'intérêt général, **Teragir** est une association d'éducation au développement durable de référence auprès des jeunes de 3 à 18 ans.
www.la-foret-et-nous.org



La **Journée internationale des forêts**, programme d'éducation au développement durable et à la forêt a lieu chaque année en mars (ouvert à tous). Pour participer, dans l'Aube ou ailleurs : journée-internationale-des-forets.fr



Journée internationale des forêts

EXEMPLES DE RÈGLES ENCADRANT L'UTILISATION DE LA FORÊT

Promener son chien sans laisse en forêt : quelles règles respecter ?

La forêt abrite une faune diversifiée, comprenant plusieurs espèces inscrites sur la liste rouge des espèces protégées en France. En préservant leur tranquillité, on garantit leur survie, leur reproduction, ainsi que l'équilibre des écosystèmes forestiers.

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la supervision de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres.

Toutefois, durant le printemps, les règles se durcissent : chaque année, **du 15 avril au 30 juin**, un arrêté ministériel impose aux propriétaires de tenir leurs chiens en laisse dès qu'ils sortent des sentiers forestiers.



VÉHICULES À MOTEUR

L'usage des véhicules à moteur est strictement encadré en raison de leurs impacts notables sur les milieux naturels, tels que le bruit, la perturbation de la faune, ainsi que la dégradation de la flore et des habitats. Tout comme les voitures, les véhicules tout-terrain, notamment les 4x4, quads et motos, sont limités aux routes explicitement désignées comme « ouvertes à la circulation publique ». Environ 75 % des 30 000 kilomètres de voies forestières sont fermés à cette circulation. Seuls les véhicules d'urgence ou ceux destinés à la gestion forestière y sont autorisés.



CYCLES, ÉQUITATION

La forêt offre un cadre parfait pour les activités de plein air comme le cyclisme, le VTT ou l'équitation. Cependant, le Code forestier (Article R 163-6) fixe des règles strictes, notamment l'interdiction de circuler hors des chemins dans les zones boisées.



TOUT SAVOIR
SUR LA FORÊT :
WWW.ONF.FR



Office National des Forêts

CHASSE

En métropole, la chasse couvre 1,75 million d'hectares de forêts domaniales, représentant 11 % de l'ensemble des forêts françaises. Elle contribue à maintenir l'équilibre entre la forêt et la faune, car une surpopulation de cerfs, chevreuils ou sangliers peut entraver la régénération naturelle et limiter la biodiversité. De plus, les chasseurs participent à l'entretien des sentiers forestiers pour en garantir l'accès.

En savoir + : Fédération des
Chasseurs de l'Aube : www.fdc10.org
Deux associations de chasse sur notre commune :
Amicale des Brosses et Environs / 07.88.47.88.06
Société de chasse d'Estissac / 06.37.15.81.54



Docastim

AUPRÈS DE MON ARBRE, JE VIVRAI HEUREUX

LES ARBRES REMARQUABLES

Notre région est riche d'arbres exceptionnels, tous aussi splendides les uns que les autres. Vous êtes passionné par ce sujet ? Rejoignez l'association auboise dédiée aux arbres remarquables !

Contact : arbresremarquablesaube@gmail.com / 63 avenue Pasteur 10000 Troyes / 06.60.31.83.85
arbresremarquablesaube.gogocarto.fr



CO₂

OXYGÈNE

Chaque arbre contribue de manière essentielle à la préservation de notre planète. En absorbant le dioxyde de carbone, ils purifient l'air que nous respirons.

Les forêts, appelées aussi « poumons verts », occupent une place cruciale dans la préservation d'un environnement équilibré, en contribuant à purifier l'air, à fournir une eau de qualité et à réguler le climat. Elles sont vitales et méritent toute notre attention et protection. Les arbres constituent des piliers essentiels à la vie sur Terre. Il nous incombe de les préserver et d'assurer leur développement pour le bien des générations à venir. Au fond, prendre soin des arbres, c'est prendre soin de nous-mêmes. **AIMONS LA FORÊT !**

RAPPEL DE QUELQUES REGLES EN FORÊT



Maintenez une certaine distance avec les **animaux** et assurez-vous de préserver leur tranquillité.



Évitez d'allumer un **feu**, un barbecue ou de jeter des cigarettes.



En cas de **vents** violents, évitez de vous rendre en forêt, cela peut être dangereux.



Ne laissez pas vos **déchets** dans la nature, emportez un sac pour les jeter en rentrant.



Il est interdit de ramasser du **bois mort** ou de couper du bois sans autorisation.



Récoltez les fruits et champignons avec modération.

PÊCHE

Même si notre commune ne possède pas de milieux aquatiques forestiers, vous avez la possibilité de pratiquer la pêche sur le Bassin de la Vanne (Catégorie Piscicole : 1^{ère} catégorie) en vous inscrivant à l'AAPPMA d'Estissac (affiliée à l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique). Il est nécessaire de posséder un permis et une carte de pêche. Ce document atteste de votre affiliation à cette communauté et vous participez activement au



financement d'initiatives visant à protéger et préserver l'environnement naturel ainsi que les espèces piscicoles qui y évoluent.

Contact : Amicale des Pêcheurs à la Ligne / AAPPMA d'Estissac / 06.81.85.96.96
Francis RILLIOT, président

DES ARBRES ABATTUS LE LONG DES RIVIÈRES

Une opération d'abattage réglementaire a été menée par mesure de précaution. La rangée de frênes, s'étendant depuis le pont de l'Ancre, en passant par la maison médicale jusqu'à l'entrée du futur parc de La Rochefoucauld, a été concernée. Des interventions similaires ont été effectuées le long de la Vanne ou dans d'autres lieux, où des arbres ont également été supprimés. Certains spécimens, vieillissants, ou morts sur pied présentaient une fragilité inquiétante face aux rafales de vent.

Certains habitants se sont émus de ces tailles d'arbres. Il est de la responsabilité du maire et des élus d'assurer la sécurité de tous, ces coupes ont été réalisées dans cet état d'esprit.

Un arbre présentant un danger nécessite une intervention rapide pour éviter tout risque pour les personnes, les biens ou l'environnement. Des signes comme des branches mortes, un tronc affaibli, des racines endommagées, des maladies, des parasites ou une inclinaison anormale peuvent indiquer un problème de stabilité.



Les agents communaux élaguent les arbres de la place Caroline.

Il est conseillé de consulter un arboriste qualifié pour évaluer l'arbre. Selon les cas, l'élagage peut suffire, mais un abattage pourrait être nécessaire pour prévenir les risques. Prendre soin des arbres dépasse la simple question de sécurité, car c'est aussi contribuer à la préservation de leur rôle fondamental dans l'écosystème.

LES SAPEURS-POMPIERS CÉLÈBRENT SAINTE BARBE

LE 14 DÉCEMBRE 2024

En présence des sapeurs-pompiers actifs et retraités, le lieutenant Pascal GRANDREMY, chef de centre, accompagné du sergent-chef Ludovic BÉCARD, président de l'amicale, a chaleureusement accueilli les convives à la cérémonie de la sainte Barbe.

Au cours de cette rencontre conviviale, le lieutenant GRANDREMY a mis en lumière le travail des 26 sapeurs-pompiers volontaires, dont six femmes. Ce sont ainsi 289 interventions qui ont marqué l'année, incluant 193 secours d'urgence, 37 feux, 35 accidents et 21 départs technologiques. Il a également annoncé l'arrivée d'un nouveau Camion-Citerne Forestier Super (CCFS), renforçant les capacités d'intervention sur le terrain.



©Alexandrine Dielemans

Ce moment fut aussi l'occasion de rendre hommage à Pierre BALSON, ancien chef du centre, décédé en 2024, ainsi qu'à trois sapeurs-pompiers promus.

Passages de grade :

- Fanny LOURENÇO : Caporal-chef ;
- Amélie DA CRUZ : Équipier de chef d'agrès ;
- Guillaume LÉGER : Formateur en accompagnement de proximité.

ACTION SOLIDAIRE

Lors de la présentation des calendriers en porte-à-porte, les sapeurs-pompiers ont proposé une action solidaire par le biais d'une tombola. Sous l'égide du sergent-chef Ludovic BÉCARD et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac, un chèque de 1 100 € a été remis au lieutenant Dimitri GODON de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube, en présence du lieutenant Pascal GRANDREMY, chef du CIS d'Estissac. Cette somme soutiendra l'Œuvre Des Pupilles des sapeurs-pompiers (ODP), qui aide les orphelins de sapeurs-pompiers décédés en service.



©Alexandrine Dielemans

NUMÉROS UTILES

- Solidarité Femmes : 3919
- Contre l'isolement des séniors et personnes fragiles : 0 800 10 06 46
- Portail séniors du Département de l'Aube : 03.25.42.50.50 ou www.seniors.aube.fr
- Association de soutien pour les aidants : www.associationjetaide.org
- Contre la solitude : 03.10.04.80.05
- SOS Amitié : 09.72.39.40.50 / disponible 24h/24 et 7Jours/7
- Prévention suicide : 3114 - 24h/24
- Fil Jeunes Santé : 0 800 23 52 36 - de 9h à 23h
- Écoute pour le monde agricole : 09.69.39.29.19 ou www.agirecoute.fr
- Enfants disparus : 116 000
- Difficultés de logement : 03.51.14.13.30 ou www.actionlogement.fr
- Le réseau Fluo Grand Est : 09.70.80.90.10 ou www.fluo.eu
- Rénovation énergétique France Rénov : www.france-renov.gouv.fr
- Portail pour les familles : www.ecouteparentalites.fr
- La Maison de l'Adolescence de l'Aube : 03.25.71.88.20
- Urgence Sociale Étudiant : 0 806 000 278

UN NOUVEAU VISAGE À LA TÊTE DE LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES

Depuis le 1er février, la communauté de brigades d'Estissac (CoB) est placée sous le commandement de l'adjutant-chef Nicolas FERRIS. Originaire de la région Île-de-France, celui-ci a rejoint notre département en 2015. Âgé de 40 ans, marié et père de trois enfants, il connaît bien le territoire où il exerce désormais ses fonctions. Cette prise de commandement intervient dans des circonstances particulières, car Nicolas FERRIS succède au major Sébastien RITOPER, tragiquement décédé le 26 août 2024.

Le parcours de Nicolas FERRIS dans la gendarmerie débute en 2006 lorsqu'il intègre l'école de gendarmerie de Tulle, en Corrèze. À l'issue de sa formation, il devient gendarme adjoint volontaire et est affecté à Melun, en Seine-et-Marne. Trois ans plus tard, il rejoint l'école des sous-officiers de Montluçon, dans l'Allier. Après une année de formation, il obtient le statut de gendarme



L'adjutant-chef Nicolas Ferris dans son bureau de commandant de la communauté de brigades d'Estissac.

opérationnel. De 2010 à 2015, il sert au sein de l'escadron de gendarmerie mobile de Lodève, dans l'Hérault.

En 2015, après être devenu officier de police judiciaire (OPJ), il poursuit sa carrière en gendarmerie départementale à Romilly-sur-Seine, où il décroche le grade de maréchal des logis-chef. Quatre années plus tard, promu adjutant, il prend la direction de la brigade de Bouilly. Enfin, en août 2021, il

rejoint la brigade territoriale d'Estissac en tant qu'adjutant-chef, avant de prendre aujourd'hui les rênes de la communauté de brigades d'Estissac.

C'est avec beaucoup d'émotion que l'adjutant-chef Nicolas FERRIS prendra le grade de major le 1^{er} juin 2025. Ami et bras droit de Sébastien RITOPER, il aura à cœur de garder les mêmes valeurs humaines et l'esprit familial que son prédécesseur au sein de son unité.

RECENSEMENT DES HIRONDELLES UNE ESPÈCE QUI SE RARÉFIE

L'Hirondelle ne va peut-être bientôt plus faire le printemps car ses populations ont chuté drastiquement ces 20 dernières années en raison de la raréfaction des insectes dont elle se nourrit, à cause de l'utilisation toujours massive des insecticides agricoles et de la destruction de son habitat comme la disparition des granges et étables ou la condamnation des accès à nos bâtiments.

Hirondelle de fenêtre



© Fabrice Crosset



Hirondelle rustique

© Fabrice Crosset

UN COMPTAGE PARTICIPATIF

C'est pour cette raison que Fabrice CROSET, de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) Champagne Ardenne, sollicite les habitants de notre commune afin qu'ils recensent, sur la base du volontariat, le nombre de nids occupés à leur domicile dans le cas d'une fréquentation d'une ou des deux espèces d'hirondelles que sont la rustique et celle de fenêtre. Adressez vos inventaires à Fabrice CROSET : crosetf10@free.fr. Tél. : 06.85.15.96.30.

LES GENDARMES DE L'AUBE ONT PERDU UN DE LEUR FRÈRE D'ARMES



Sébastien Ritoper
dans son bureau en mars 2022.

Le lundi 26 août, le major Sébastien RITOPER, qui avait pris la tête de la communauté de brigades d'Estissac le 1^{er} mars 2022, a succombé à une crise cardiaque.

51 ans, marié à Stéphanie et père de deux filles Élise et Margot, Sébastien RITOPER était originaire de Marigny-le-Châtel. Nous avons consacré un article de bienvenue et retracé son parcours dans le bulletin municipal « L'écho des Liébautains » n°29, page 12, ainsi que sa prise de commandement le 13 septembre 2023 (bulletin municipal n°30, page 19).

Engagé depuis plus de 23 ans dans la gendarmerie, ce passionné « des choses bien faites », aimait son travail et le contact avec les personnes. Le major Sébastien RITOPER était

titulaire de la médaille de la défense nationale - échelon or et de la médaille de la protection militaire du territoire - agrafe Trident. Le major laisse un grand vide. La veille, il était présent avec les habitants devant le monument aux morts pour fêter la libération d'Estissac du 24 août 2024. Très apprécié par la communauté et en contact avec la population et les élus, sa disparition soudaine a profondément touché ceux qui l'ont croisé.

Le 3 septembre 2024, à 10 h, une cérémonie religieuse a eu lieu à Saint-Flavy pour rendre hommage au major RITOPER, en présence d'un piquet d'honneur et d'une large délégation du Groupement de gendarmerie départementale de l'Aube. Simultanément, sur tout le territoire national, les membres de la gendarmerie ont participé à ce moment de recueillement en observant une minute de silence.

Un hommage lui a été rendu le 17 février lors d'une cérémonie en sa mémoire à la caserne Oger, à Rosières-près-Troyes, en présence des autorités locales, comme partout à 15h dans toutes les casernes de France, nommant les 16 gendarmes morts en service, en rappelant le nom du Major Sébastien RITOPER.

Nous adressons une pensée à la famille et aux proches du major Sébastien RITOPER, ainsi qu'à ses camarades touchés par ce drame.



© Michel Béard

Le major Sébastien RITOPER lors de sa prise de commandement à la gendarmerie d'Estissac officielle du 13 septembre 2022 dans le parc de l'ancienne intendance du régisseur à Estissac. « Moi, l'enfant de l'Ardusson, j'ai été reçu comme un enfant de la Vanne ! » avait-il déclaré solennellement.



GENDARMERIE D'ESTISSAC

Votre brigade de gendarmerie assure votre sécurité au quotidien.

HORAIRES :

> ESTISSAC : mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
dimanche et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h

> AIX-VILLEMAUR-PÂLIS : lundi, mercredi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

En dehors des jours et heures d'ouverture, les militaires du secteur restent entièrement disponibles pour les urgences mais aussi pour toute demande de rendez-vous.

Tél. : 03.25.40.40.11



Le major Ritoper était présent également à la Fête du Cochon sur la place Caroline le 24 août.

Plein feu sur...



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français est créé en 1887. L'association va jouer un rôle essentiel dans le développement de l'esprit de défense et dans l'enracinement mémoriel de la guerre de 1870. Jusqu'en 1914, elle multiplie les créations de monuments et la participation aux cérémonies. Durant la Première Guerre mondiale, elle rend hommage à tous les combattants « Morts pour la France » en apposant des cocardes tricolores sur leurs tombes. A la suite de cette guerre, Le Souvenir Français fait face à une situation nouvelle. Trois acteurs mémoriels s'imposent : l'État, les communes et les associations d'anciens combattants. Le Souvenir Français devient le partenaire efficace et permanent de ces trois nouveaux acteurs.

LES MISSIONS DU SOUVENIR FRANÇAIS

ENTREtenir

Les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1er et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales.

CONserver

Le nombre des témoins (résistants, déportés, combattants d'Indochine, combattants d'Algérie...) diminue. La question du maintien d'un calendrier commémoratif national aussi dense est aujourd'hui posée. Toujours mobilisés pour ces cérémonies, les adhérents du Souvenir Français (et les porte-drapeaux de l'association) se concentrent particulièrement sur les journées du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur les cérémonies du 1er novembre.

TRANSMETTRE

Le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant. Il apporte en particulier son aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants. Chaque année, les comités du Souvenir Français subventionnent des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

En savoir + : www.le-souvenir-francais.fr

AU NIVEAU LOCAL : LA SECTION D'ESTISSAC

Pour accomplir les missions du Souvenir Français, les bénévoles de la section locale d'Estissac solliciteront votre générosité lors de la quête nationale du Souvenir Français qui se déroulera du 30 octobre au 3 novembre..



L'association mémorielle Le Souvenir Français, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir votre LEGS ou votre DONATION. Pour information et aide dans votre démarche en toute confidentialité, écrivez à legs@souvenir-francais.fr.

Vous souhaitez apporter votre aide ? Vous désirez donner de votre temps pour une bonne cause ? Contactez Madame Virginie GRITTI, elle représente le Souvenir Français dans notre commune.

En sauvant les tombes de combattants « Morts pour la France », nous sauvegardons notre mémoire commune.



UNE DES RÉALISATIONS DES BÉNÉVOLES DE LA SECTION LOCALE D'ESTISSAC DU SOUVENIR FRANÇAIS

Casques restaurés

Ces casques, entreposés dans le grenier de la mairie depuis très longtemps, ont été restaurés avec brio par un bénévole de l'association et sont désormais visibles dans la vitrine du hall de la mairie.

A gauche : Casque Adrian modèle 1915 de l'infanterie couleur «bleu gris horizon» teinte d'époque. / **A droite :** Casque Adrian modèle 1926. A la différence du 1915, le cimier (partie supérieure du casque) est en alu. Casque de Défense Passive restauré aux couleurs d'un médecin. Sablage réalisé par l'entreprise Villac Peinture à Estissac.



EN COURS DE RÉALISATION Restauration du carré militaire du cimetière d'Estissac



Président de la section d'Estissac :
Arnaud MEILHAN / Contact : 06.85.22.67.68 /
arnaud.meilhan@gmail.com

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS D'ESTISSAC : UN ENGAGEMENT ENVERS LES PLUS DÉMUNIS ET POUR UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE

80 ANS DE SOLIDARITE AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

En 2025, le Secours populaire français, association à but non lucratif, célèbre ses 80 ans. 80 ans d'engagement et d'action pour un monde plus juste et plus solidaire.

Aujourd'hui, la pauvreté et la précarité continuent de s'aggraver à travers le monde, exacerbées par les conflits et les catastrophes. Le rejet de l'autre et une forme de fatalisme menacent notre capacité à vivre ensemble. Pourtant, en 2024, face à cette situation alarmante, la solidarité populaire, en réponse à ces défis, a une fois de plus surpassé l'indifférence, offrant à des millions de personnes une opportunité de retrouver un semblant de dignité et d'espoir.

Sur notre secteur, le Secours populaire français d'Estissac, sous le slogan «Tout ce qui est humain est nôtre», poursuit sa mission essentielle d'aide aux personnes en situation de précarité.

En 2024, le comité d'Estissac s'est distingué par son action discrète mais importante, venant en aide à 40 familles, soit 162 personnes. Ces familles ont bénéficié de 5 850 colis alimentaires, contenant au minimum trois repas chacun, ainsi que 45 colis d'urgence supplémentaires.

Au-delà de l'aide alimentaire, le comité a organisé diverses activités sociales pour rompre l'isolement et égayer le quotidien de ses bénéficiaires. Parmi celles-ci figurent des braderies trimestrielles, une sortie au château de Fontainebleau pour les aînés, et une journée de vacances pour les enfants à Disneyland et Nigloland. La participation à la Journée nationale du Secours populaire au Cirque d'Hiver à Paris a également marqué l'année.

Pour 2025, le lien social demeure une priorité et plusieurs animations ont été reconduites. L'association apportera une aide sociale aux personnes en difficulté et luttera contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Le Secours populaire mènera différentes actions : aide alimentaire, aide vestimentaire et matérielle, aide aux vacances, accès à la culture, aux loisirs et aux sports (aide en septembre de chaque année pour les jeunes jusqu'à 16 ans voulant s'inscrire dans une association sportive ou autre), accès et maintien dans le logement, aide nationale énergie (en lien avec EDF), accès à la santé, aide au permis de conduire, accompagnement social et professionnel.

Vous êtes en difficultés financières ? Prenez contact avec le comité local du Secours Populaire français d'Estissac : brigitte.seguin@spf10.org / + d'infos : www.secourspopulaire.fr ou sur l'application Alisol (alimentation-solidaire.org)



Vous désirez vous mobiliser pour la campagne Don'actions, soit en participant à notre jeu solidaire, soit en rejoignant nos équipes d'animateurs-collecteurs bénévoles qui organisent des initiatives de collecte partout en France ?

Prenez contact avec le comité local d'Estissac ou la fédération de l'Aube, 9 rue Godard Pillaveinne / 10000 Troyes relations. donateurs10@secourspopulaire.fr / 03.25.80.57.16.

SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

Boutique vestimentaire OUVRETE A TOUS
Place Betty DIÉ (Route de Bucey-en-Othe)
Mardi : 9h à 11h30 et mercredi : 14h à 17h

A NOTER : BRADERIE LE 6 SEPTEMBRE

Pôle des associations, 4 rue Gambetta
à Estissac (face à la halle).

Tous les bénévoles vous accueillent de 9h30 à 13h.



Braderie 2024

Retour en images

19 MARS

«Souvenons-nous»

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC.

Le comité du pays d'Othe de la FNACA a rendu hommage aux soldats morts pour la France en déposant une gerbe au monument aux morts d'Estissac. En fin d'après-midi, une cérémonie de décoration a eu lieu chez Bernard MAIRE, ancien militaire engagé en 1958 dans un régiment à Kehl, en Allemagne. En 1959, il rejoint le 7e régiment d'artillerie à Colomb-Béchar, en Algérie, pour 14 mois. Brigadier-chef, il quitte l'armée en 1960. Titulaire de la croix du combattant et de la médaille de reconnaissance de la Nation, il a récemment reçu la médaille commémorative opération-sécurité et maintien de l'ordre.

De gauche à droite : Yvonne Scherer, présidente de la FNACA, Marie-Claude Gritti, maire adjointe, Bernard Maire et son épouse Françoise, Guy Compagnon, porte-drapeau.



L'assemblée devant le monument aux morts

8 MAI

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA 2^E GUERRE MONDIALE

Le 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a été commémoré avec dignité devant le monument aux morts situé place Général-de-Gaulle. Après le discours prononcé par Annie DUCHÊNE, maire d'Estissac, un hommage a été rendu aux victimes avec un dépôt de gerbes. Les porte-drapeaux, accompagnés d'un détachement de sapeurs-pompiers, ont présenté les honneurs sous les sonneries de Music'en Othe. La cérémonie s'est conclue par une prestation musicale offerte par les deux classes orchestres de l'école, suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.



25 JANVIER

RECONNAISSANCE DE DEUX ÉLUS

Lors des vœux du maire, Marie-Claude GRITTI, adjointe et Didier LANGLOIS, conseiller municipal, ont reçu la médaille d'honneur communale d'argent par Annie Duchêne, maire, en reconnaissance de leur engagement citoyen et de leur implication au sein de notre commune.



Marie-Claude Gritti et Didier Langlois

1^{ER} MARS

MARS BLEU : Estissac se mobilise contre le cancer colorectal !

Une journée dédiée à la sensibilisation et à la solidarité, marquée par une belle participation et un élan collectif. Deux circuits de randonnée de 5 et 10 km, étaient proposés aux marcheurs de tous âges et de tous niveaux. Au total, 110 personnes ont répondu présentes pour soutenir cette cause essentielle. Au retour des marcheurs, un goûter était proposé dans la salle du conseil municipal, ainsi que des stands d'information sur le dépistage et la prévention du cancer colorectal. Grâce à la générosité des participants, la somme de 318 € a été intégralement reversée à la Ligue contre le Cancer. Un geste fort qui contribuera à la recherche et à l'accompagnement des malades. Merci à tous les participants pour leur engagement ! **Contact** : coordinatrice CLS 06.33.58.39.32 ou dépistage cancer : 03.25.41.62.87.

La mairie aux couleurs de Mars bleu.



Retour en images

8 MAI

MOMENT DE PARTAGE AU REPAS DES ANCIENS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé son traditionnel repas réunissant les habitants de 70 ans et plus, dans la cantine scolaire.

Les participants ont pu se ressourcer autour de ce bon repas préparé par le traiteur « Le Buceton », entrecoupé d'animations joyeuses, notamment des chants du karaoké assuré par Décibels Show Animation et de quelques pas de danse.

UNE VISITE SURPRISE

Monsieur François BAROIN, président de Troyes Champagne Métropole, a fait l'honneur de venir saluer les « anciens » de 70 à 95 ans. Beaucoup avait connu son papa Michel BAROIN qui a marqué l'histoire locale dans les années 70. En effet, il était conseiller général du canton d'Estissac. Nous avons vécu un beau moment d'émotion.



Cet événement célèbre le lien intergénérationnel dans une ambiance conviviale, pleine de partages, de sourires et de nostalgies, créant des souvenirs inoubliables pour tous. Un colis fut distribué aux personnes n'ayant pu assister à ce repas.

Jean et Jeanne Legrand, les doyens présents, ont été honorés par l'assemblée et par Annie Duchêne, maire et présidente du CCAS.

24 MAI

FÊTE DES MÈRES

Une soixantaine de mamans se sont réunies à la cantine scolaire pour partager un moment convivial autour d'un goûter. La plus jeune d'entre elles a reçu un bouquet de fleurs en guise de cadeau. Toutes les participantes se sont vu offrir un présent réalisé par l'association Anim'Estissac.



© Delphine Beaunais

ASTRÉE
association

ASTRÉE

est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre depuis 1987 pour restaurer le lien social et rompre la solitude à tous les âges et sans condition. Elle aide ceux qui font face à des épreuves de la vie et agit au moyen d'une écoute active et d'un accompagnement relationnel.

Pour être bénévole ou pour être accompagné :
Antenne de Troyes / Maison des Associations
63 avenue Pasteur / 10000 TROYES / Tél. :
03.10.04.80.05 / troyes@astree.asso.fr / www.astree.asso.fr.



ÉCOLE LES TROIS RIVIÈRES* QUELQUES ÉCHANTILLONS DES ACTIVITÉS

LES ENFANTS CLÔTURENT L'ANNÉE 2024 EN CHANSONS

Les enfants de l'école Les Trois Rivières, accompagnés à la guitare, chantent Noël devant la mairie le 20 décembre 2024.



MATERNELLE

« ON VA VOIR LES VACHES ? »

Les Moyens et les Grands de la maternelle d'Estissac ont passé une journée enrichissante à la ferme de la Marque à Champ-sur-Barse, pour leur sortie scolaire. Les enfants ont découvert la fabrication du pain, chacun repartant fier de son petit pain fait main. La matinée s'est poursuivie avec la visite des veaux et des vaches, avant un pique-nique convivial et une pause en plein air.

L'après-midi, les élèves ont exploré la basse-cour, pris un poussin dans leurs mains et interagi avec divers animaux : chèvres, lapins, moutons et autres résidents de la ferme.

Une expérience inoubliable qui a captivé et émerveillé tous les participants.



© Laure Guilford

ALÉSIA

Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 se sont rendus à Alésia les 6 et 12 mai, dans le cadre d'un projet histoire. Chaque classe a pratiqué une activité avec un intervenant (découverte des jeux antiques pour les CP/CE1, les mosaïques gallo-romaines pour les CE1 et dans les pas des combattants pour les CE2 et CM1).

Une visite guidée du musée a permis aux élèves de découvrir les tribus gauloises, leur mode de vie, leurs activités et leurs spécialités dont la maîtrise du fer. La journée était riche de découvertes et d'apprentissages.



© Sylvie Mahot



VIKINGS ET MOYEN-ÂGE

Le 28 avril, les CP, CE1 et CE2 ont accueilli l'association médiévale « Odin Hrafn-Les corbeaux d'Odin » de Bucey-en-Othe pour une journée spéciale sur les Vikings qui s'inscrivait dans le cadre du projet « voyage dans le temps ». Quatre Vikings ont donc installé leur campement dans la cour de l'école et les enfants ont découvert le mode de vie et de combat des Vikings. Les élèves ont aussi participé à des ateliers afin d'en apprendre plus sur les Vikings et le Moyen-Âge (réalisation de drakkar, de bouclier, découverte des runes, l'alphabet viking, danse, jeux de société, histoire). La journée s'est terminée avec un quiz sur les Vikings et des contes sur la mythologie de cette époque. Ce fut une magnifique journée de découverte très appréciée des enfants. **Rejoindre l'Association « Odin Hrafn-Les corbeaux d'Odin » : 06.78.28.63.00.**



Installation d'un campement viking dans la cour de l'école.



Philippe, un des vikings, bénévole de l'association, explique le maniement des armes de l'époque, aux enfants

MOSAÏQUE À L'ÉCOLE

Les élèves de la classe de CM1 ont participé à un atelier proposé par la Bibliothèque Municipale d'Estissac et animé par une de ses bénévoles : « Réaliser de la mosaïque avec du papier ». Cette activité d'arts plastiques s'est déroulée sur trois séances. Afin de s'entraîner et de s'initier à la technique, les enfants ont d'abord travaillé sur une production collective pour ensuite se lancer sur une création personnelle.

Cette activité ne nécessite pas de matériel couteux : il suffit juste de se procurer un support cartonné et de collecter divers papiers de récupération. Après avoir choisi et dessiné son illustration, il faut découper des petits carrés de papier de différentes couleurs et les coller pour composer le visuel. Les jeunes artistes ont dû faire preuve d'imagination, de créativité, de patience et de minutie.

La fresque « les colombes »

Pour cette réalisation collective chacun des 18 élèves a travaillé sur un petit carton sur lequel une illustration était pré-dessinée en respectant un code couleur. L'assemblage de ces 18 parties a dévoilé une jolie fresque.



CM2

CLASSE SPORT & NATURE

Classe Sport & Nature pour les CM2 du 19 au 23 mai 2025
Mesnil-Saint-Père





CLASSES « ORCHESTRE À L'ÉCOLE »

Les deux classes «Orchestre à l'École*» de Ludovic LAMBERT et d'Aurélien PEUDENIER ont participé à la commémoration du 80^e anniversaire de la fin de la 2^e Guerre mondiale, le 8 mai dernier devant le monument aux morts.

Aurélien et sa classe



Ludovic et sa classe



* L'Orchestre à l'École est un programme national conçu pour encourager la pratique instrumentale collective dans le cadre scolaire. Cette initiative est coordonnée par l'association Music'en Othe depuis 2017. Notre commune soutient ce projet pour faire découvrir aux enfants la musique et la pratique d'un instrument.

*PS : Petite Section maternelle, MS : Moyenne Section maternelle, GS : Grande Section maternelle, CP : Cours Préparatoire, CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année, CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année, CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année, CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS L'ACM REÇOIT UN DON

Lors d'un concours, Céline MAURY, animatrice à l'Accueil Collectif de Mineur, a gagné une cuisine extérieure d'une valeur de 1 380 €, fabriquée par Concept Création (localisé à La Chapelle-Saint-Luc) et en a fait don au centre de loisirs.



*La donatrice Céline Maury,
animatrice à l'ACM*



© Céline Maury

La cuisine extérieure installée à l'ACM.





ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS D'ESTISSAC (ACM)

Un petit échantillon des activités du centre depuis décembre 2024. Le projet pédagogique d'avril 2025 était « Accepte-moi comme je suis ! ».



Les peintres en herbe !



Rencontre conviviale entre les parents, les enfants, les animateurs et les élus le 18 décembre 2024



Fabrication de pain chez « Les délices d'Aurélien »



Intervention d'un animateur pour le tournoi de rugby national des quartiers et campagnes

Sortie au parc des Moulins à Troyes



Sortie à l'écomusée de Brienne-la-Vieille



**Renseignements
et inscriptions :**

acm.estissac@gmail.com

ou laisser un message
au 03.25.40.46.44

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Vous trouverez, dans ce bulletin, l'activité municipale et certaines informations données par les associations. Nous pouvons ajouter vos actualités dans la mesure du possible et votre agenda au besoin.

ATTENTION : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations devront fournir leurs actualités au plus tard **le 15 novembre 2025**.

Toute l'année, vous avez la possibilité de donner vos affiches à la mairie ou les envoyer à :

communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88 et nous ajouterons vos informations sur l'application Maelis et la page officielle Facebook de la mairie d'Estissac.

À SAVOIR

Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif est placé sur le parking de la rue du Gué (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités).

FOYER DE VIE KERGLAS



D'avril à juin, le foyer de vie Kerglas, géré par l'association Raphaël, a ouvert les portes de son magasin « Graines de malice » pour la traditionnelle vente de plantes potagères, vivaces et annuelles. Les visiteurs ont été accueillis dans la serre et orientés dans le choix de leurs plantations. Attendant ce rendez-vous avec impatience, les résidents sont fiers de pouvoir présenter leurs réussites à un public



extérieur, valorisant ainsi leur travail et dévoilant une facette de cette institution. La somme récoltée financera un projet de voyage.

CYCLO CLUB OTHÉEN (CCO)



L'association de cyclotourisme créée en 2004 affiliée à la FFV (Fédération Française de Vélo) a pour objet de favoriser la pratique du cyclotourisme sous toutes ses formes. Elle organise la randonnée des Voirlous. Cette année, un changement dans le programme ! Les Voirlous se déroulent sur deux dates.

- Le 17 mai pour le vélo et la marche, au départ d'Estissac ;
- Le 7 septembre pour le VTT et marche avec un départ de Bercey-en-Othe.

Tous les détails sont sur le site : cycloclubotheen.blogspot.com.

Nouveauté : Page Facebook CYCLO CLUB Othéen CCO

Contact : cycloclubotheen10@gmail.com ou 07.85.03.78.11

NOUVEAU

Création d'une école de vélo à Estissac par le CCO

Le Cyclo Club Othéen lance en septembre 2025 une école de vélo à Estissac destinée aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Accueillant jusqu'à 6 participants, cette école a pour objectif d'encourager les jeunes à apprécier le vélo tout en développant leur autonomie lors de leurs déplacements. Elle complète aussi les compétences acquises en écoles primaires sur le savoir rouler et le port du casque est obligatoire.. La pratique du VTT est privilégiée avec un focus sur les aspects suivants :

- maîtrise du vélo à travers des jeux dans un environnement sécurisé ;
- lecture de cartes, création d'itinéraires, etc. ;
- réparation et entretien du vélo : apprendre les bases ;
- adoption des bons comportements et réflexes à vélo.

Les activités se déroulent le mercredi après-midi pour une durée de 1h30 à 2h. Chaque enfant doit disposer d'un vélo conforme et en bon état, ainsi que d'un gilet de visibilité.

Pour plus d'informations et inscriptions, contactez Benoit ARNOUX au 07.85.03.78.11 ou Philippe LECLERE au 06.89.91.90.64.

LISTE DES ASSOCIATIONS*

DÉCOUVREZ LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES ASSOCIATIONS LOCALES.

Nous avons répertorié l'ensemble des associations dont le siège social est basé sur notre commune. Elles participent au dynamisme et au rayonnement de notre territoire. Trouvez une mission de bénévolat ou/et inscrivez-vous à une activité dans cette liste !

- **ADMR ESTISSAC** / admr.estissac@fede10.admr.org / 03.25.40.40.71
- **Amicale des Brosses et Environs** / 07.88.47.88.06
- **Amicale des Pêcheurs à la Ligne** / 06.81.85.96.96
- **Amicale des sapeurs-pompiers** / 06.28.28.01.71
- **Anciens Combattants UNC** / 03.25.70.12.73
- **Animation Intervillages de l'Orée d'Othe (AIOO) Fête du Cochon** / guigner.patrick@wanadoo.fr / 06.20.78.02.59
- **Anim'Estissac** / anim.estissac@gmail.com / Facebook
 - 1 section : Les petits Liébautains / lespetitsliebautains@gmail.com / Facebook
- **Association Music'en Othe** / musicenothe@gmail.com / 06.87.28.06.61
- **Association pour le don de sang bénévole d'Estissac et environs** / dsb.estissac@orange.fr
- **Association Raphaël - Foyer de vie Kerglas** / foyer.kerglas@gmail.com / 03.25.40.63.98
- **Club Amitié Temps Libre** / mariethenry@gmail.com / 06.84.45.57.35
- **Cordes en cœur** / 06.29.92.53.29 / 06.68.27.11.22
- **Cyclo Club Othéen** / brl.arnoux.5410@orange.fr / 07.85.03.78.11
- **Ensemble Paroissial d'Estissac** / christian.belaud10@gmail.com / 07.83.20.80.79
- **EPIC'E.A. l'épicerie solidaire d'Estissac** / pour en bénéficier, prendre rendez-vous à l'Espace France services : 03.25.40.42.42
- **FNACA Pays d'Othe (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)** / 06.83.37.16.77

- **Groupe vocal « Souvenirs... souvenirs »** / 06.79.63.33.90 ou 06.67.20.52.53
- **Gymnastique volontaire d'Estissac** / 06.19.08.48.71
- **Gym avec Charlie** : lundi 9h30 (gym douce et cardio) – jeudi 14h30 (gym douce type pilates) / 06.99.60.82.47
- **Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe (13 sections)** / jsvpo10@gmail.com / 06.82.90.55.51
- **L'Atelier, école de musique** / ateliermeo@gmail.com / 06.87.28.06.61
- **Le Souvenir Français** / arnaud.meilhan@gmail.com / 06.85.22.67.68
- **Les Éditions en Othe-Armance** / editionsdelothe@gmail.com / 06.87.28.06.61
- **Patronage Laïque d'Estissac (2 sections)** / 12 rue Brossolette à Estissac
 - COUNTRY – LINE DANCE - LES EST'DANCERS (lundi et mardi) : Claudine 06.85.78.92.13
 - Gym/santé et relaxation (mardi) / Peggy : 06.77.82.72.48
 - VIDE-MAISONS : le 14 septembre 2025. patronagelaiquedestissac@gmail.com ou 07.68.73.09.56
- **Secours Populaire d'Estissac** / brigitte.seguin@spf10.org / 09.61.39.35.94
 - Vide-dressing ouvert à tous, Pl. Betty Dié (mardi 9h à 11h30 et mercredi 14h à 17h)
- **Société de chasse d'Estissac** / 06.37.15.81.54
- **Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe** / lionel.weyh@gmail.com / 06.87.32.16.40 / ccportesdupaysdothe.fr
 - Musée de la Mémoire Paysanne / sur rendez-vous (fermé du 15/10 au 15/04)

*Cette liste est disponible sur le site Internet de la commune et sur Maelis.

SUR LE SITE « JE VEUX AIDER »

- je repère une mission de bénévolat proche de chez moi ou accessible à distance (qu'il s'agisse d'une mission événementielle ponctuelle ou étalée sur une période plus longue, selon mes disponibilités et mes envies).
- J'enregistre mon association ou ma collectivité et mets en ligne mes offres de bénévolat pour recruter facilement de nouveaux volontaires. www.jeveuxaider.gouv.fr

ANIMATION INTERVILLAGES DE L'ORÉE D'OTHE (AIOO) FÊTE DU COCHON

Cette année, la 24^e édition de la Fête du cochon aura lieu les 23 et 24 août, comme traditionnellement, sur la place Caroline d'Estissac.

Le weekend musical sera rythmé au son du piano de Bernard et ses reprises des années 80/90, la troupe Tata Citronnelle et le dimanche après-midi, la revue du cabaret La Chouette, déjà présente l'an dernier, reviendra nous présenter son nouveau spectacle.

Les Pistons Aubois et ses belles voitures, la présence des exposants, la soirée dansante avec DJ Mendès, le feu d'artifice, les jeux gonflables pour les enfants, la restauration avec le barbecue le samedi midi et le cochon cuit à la broche le soir et le dimanche midi, nos majorettes de St Valérien-les-Sens, notre animateur Olivier et bien sûr, nos jeux concours viendront animer le weekend. Toute l'équipe de la Fête du cochon et les bénévoles vous attendent pour ce week-end festif et convivial.

Retrouvez-notre programme et suivez-nous sur notre page Facebook et Instagram : La Fête du Cochon en Pays d'Othe. L'équipe de l'AIOO



ENSEMBLE PAROISSIAL D'ESTISSAC

Déplacement de l'évêque en pays d'Othe

Poursuivant sa tournée pastorale dans les territoires du pays d'Othe, Monseigneur Alexandre JOLY s'est rendu en mai dans la paroisse d'Estissac. Au cours de trois jours, il a souhaité échanger avec les habitants, ainsi que rencontrer élus, représentants du milieu associatif, du service public et du tissu économique. Accompagné par Christian BELAUD, prêtre du secteur, ainsi que des membres de l'équipe pastorale et des élus d'Estissac, il a visité la scierie Philippe TARTERET, l'entreprise VILLAC Peinture et la Pizzeria NOTO. Il a également visité le chantier du complexe gymnase-salle des fêtes en construction avant de rencontrer les résidents du foyer de vie KERGLAS et de la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA). La visite de l'évêque est un événement important, soulignant l'engagement de l'Église auprès des habitants et des acteurs de la vie locale. Elle permet des échanges et des rencontres significatives.

Contact : Père Christian BELAUD : 07.83.20.80.79

paroisse.estissac@gmail.com ou christian.belaud10@gmail.com

Site Internet de la paroisse : www.ensemble-paroissial-estissac.fr



Devant le chantier du complexe gymnase/salle des fêtes.

NOUVEAU ! À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE 2025



Les MARDIS de 17h à 18h

GYM Santé et relaxation au Patronage Laïque d'Estissac

Un atelier pour entretenir sa forme ou revenir à l'activité physique adaptée et sécurisante. Entretenir son tonus postural, sa musculature ainsi que sa souplesse articulaire par des mouvements lents soutenus par le souffle et des postures bienfaisantes. Se détendre par une relaxation finale et des automassages.

Venez essayer gratuitement deux cours.

Cours collectifs assurés par Peggy GILARDI : 06.77.82.72.48

6 AVRIL

ANIM' ESTISSAC

@ : anim.estissac@gmail.com

Page Facebook : Anim'Estissac



19 AVRIL



CHASSE AUX ŒUFS



Le 19 avril, Anim'Estissac a eu le plaisir d'organiser une chasse aux œufs, qui a rassemblé plus de 50 participants. Les chocolats ont été offerts par la municipalité d'Estissac.



FÊTE DU PRINTEMPS



La fête du printemps du 6 avril a rassemblé petits et grands autour d'un vide grenier et d'activités conviviales pour célébrer l'arrivée des beaux jours.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

8 FÉVRIER



Un bel après-midi de partage et de bonne humeur pour ce tout premier rendez-vous ludique organisé par Anim'Estissac le 8 février.

CLUB DE L'AMITIÉ ET DU TEMPS LIBRE (CATL)

Quelques nouvelles de l'association :

- > À l'issue de l'assemblée générale du 12 mars, les quarante adhérents présents ont partagé un repas convivial.
- > Le 24 avril, vingt membres de l'association ont participé à une réunion d'information sur la sécurité (cambriolages, escroqueries, vols, agressions, risques Internet...).
- > Une sortie comédie musicale «Le Roi Lion» au théâtre Mogador à Paris est prévue le 15 juin, ainsi qu'un barbecue en extérieur rassemblant tous les adhérents pour fêter les anniversaires des six premiers mois de l'année.

N'oubliez pas notre 6^e foire aux vinyls, **le 12 octobre 2025 !**
Tenez-vous informé pour ne rien rater !

Le 20 mars, 35 personnes ont profité du repas-spectacle à la Nouba, dans l'Yonne « **Brazilia Carnaval** ».



© M.T. Henry

Le club se réunit tous les mercredis après-midi pour jouer aux cartes ou à des jeux de société, même pendant les vacances, au pôle des Associations (4 rue Gambetta, face à la halle).
Contact : Marie-Thérèse HENRY, présidente : 06.84.45.57.35.

APPRENDRE OU SE PERFECTIONNER AUX ÉCHECS ?

Vous avez envie de jouer aux échecs ? Les joueurs vous attendent !
Contact : Jacques PRIVÉ, vice-président : 03.25.40.40.39





SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE-PAYS D'OTHE

CONCERT QUINTE ET CHANTE

Le 2 février, le Syndicat d'Initiative a organisé un concert dans la salle multifonction du Foyer de vie Kerglas.

Le groupe Quinte et Chante, constitué de cinq talentueux chanteurs et musiciens, a récemment captivé son public en présentant un répertoire riche de la chanson française, allant des années 1960 à nos jours. Parmi ses membres, Aurélien PEUDENIER, une figure bien connue de notre commune, a apporté sa passion et son expérience à cette performance. Les harmonies vocales et les arrangements musicaux soigneusement élaborés de Quinte et Chante ont transporté l'audience dans un voyage nostalgique, tout en restant ancrés dans l'actualité musicale.



MUSÉE DE LA MÉMOIRE PAYSANNE

Géré par le Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe, ce musée de campagne situé au 4b rue Eugénie Geoffroy, vous permettra de découvrir les métiers d'autrefois. Venez découvrir ou redécouvrir le travail tel qu'il était jusque dans les années 1950.

Visite guidée gratuite sur rendez-vous.

Tél. : 06.87.32.16.40 (par sms) ou lionel.weyh@gmail.com

Accessible à tous, individuel et groupe (25 personnes max.).



AU PROGRAMME DU SYNDICAT :

- > **Fête de la musique** : 21 juin 2025 à partir de 19h dans la cour de l'école, derrière la mairie. Karaoké, musique, restauration rapide. (Co-organisée par Anim'Estissac).
- > **En mars-avril 2026** : les 60 ans du Syndicat d'Initiative, selon disponibilité d'une salle dans le secteur.
- > **Carnaval** : 21 mars 2026 à 15h, sur le thème du Monde Celtique. Défilé emmené par les majorettes de Villeneuve-les-Sens et la banda de la Renaissance, suivi d'une soirée celtique et rock celtique avec le groupe « Mappletone » (Co-organisée par Anim'Estissac).

CARNAVAL DU SI : une plongée dans le Milieu Aquatique avec le concours d'Anim'Estissac et des petits Liébautains.

Le 29 mars, Estissac a vibré au rythme du 15ème carnaval du Syndicat d'Initiative, célébrant le thème du milieu aquatique. Vêtus de leurs costumes les plus créatifs, petits et grands ont défilé dans les rues avec bonne humeur au son de la fanfare de rue PeaceTone Brass Band de l'UTT et en compagnie des majorettes de Saint-Valérien. L'arrêt traditionnel à la Marpa a



permis aux enfants de faire le plein de bonbons. Un mini spectacle majorettes/fanfare et le goûter offert à tous les enfants concluait ce sympathique après-midi.



«SOUVENIRS... SOUVENIRS», LE TEMPS DES CHANSONS



Groupe vocal à caractère social, la formation d'adultes à trois voix « Souvenirs... souvenirs » poursuit sa démarche en allant, le temps d'un après-midi, à la rencontre des résidents en EHPAD. Depuis la rentrée du mois de septembre 2024 et jusqu'à aujourd'hui, 13 maisons de retraite ont reçu la visite des choristes.

Aurélien PEUDENIER est à la direction du chant et au piano. Ce dumiste et musicien intervenant auprès de l'association Music' en Othe apporte aux choristes son appui, ses connaissances et fixe les orientations. Ce beau parcours de l'association a été marqué le 14 mai 2024 par l'anniversaire des 300 prestations déjà actées en plusieurs établissements sur Troyes et dans les structures en milieu rural qui en font la demande.



© Lionel Weyh

Le groupe vocal «Souvenirs ... souvenirs» en formation concert à l'Ehpad de Chaource.

À SAVOIR :

Que vous soyez actif ou retraité, débutant ou confirmé, le groupe vocal recrute. Tout le monde peut chanter même sans formation. Si vous avez des prédispositions pour le chant, n'hésitez pas à rejoindre la formation. Les répétitions ont lieu chaque mardi entre 14 h 30 et 16 h 30 à la salle polyvalente de Chenegy.

Contacts : Michel BÉCARD, président au 06 79 63 33 90 et Denise BOUCHER, vice-présidente au 06.67.20.52.53



ASSOCIATION MUSIC'EN OTHE

Festival
**LES
SOUFFLANTES**

LES SOUFFLANTES

Les SOUFFLANTES étaient au rendez-vous !

Le Festival Les Soufflantes a fait son grand retour le 7 juin, offrant au public une soirée riche en concerts avec des artistes tels que Fonky Doc, Radio Kaizman et Los Malditos. Une occasion idéale pour partager un moment convivial et musical en famille ou entre amis, dans l'atmosphère chaleureuse de la place Caroline. Les activités ludiques, les jeux et la restauration ont complété cette soirée festive.

+ de renseignements : www.musicenothe.fr

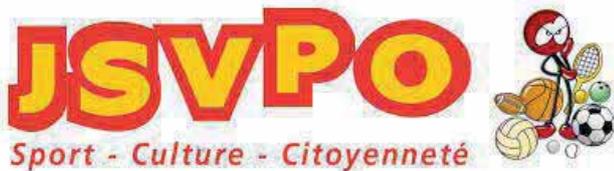


L'ATELIER PRATIQUE MUSICALE



L'Atelier fonctionne sur des créneaux inchangés d'1h30 avec 45 minutes consacrées aux cours d'instruments, 45 minutes à la formation musicale en groupe. Les élèves avec plus d'un an de pratique musicale prennent également part à la pratique d'orchestre 1h par semaine. L'ensemble des activités a lieu au Pôle musical d'Estissac. Le prêt d'instruments est assuré pour les inscrits de l'Atelier afin de faciliter le démarrage d'une activité musicale. Il fait l'objet d'une convention de mise à disposition.

Contact et renseignements : 06.42.09.68.26
ateliermeo@gmail.com



JSVPO SECTION KICKBOXING

Cette année 2025, le cours est encadré par Marouane SIFI. L'association JSVPO est en partenariat avec son club, le « Sifight Fitness Club » à Barberey-Saint-Sulpice. Marouane est un athlète de haut niveau, ceinture noire 4^e degré, diplômé entraîneur fédéral BMF, animateur sportif diplômé d'état et champion du monde ISKA (International Sport Kickboxing Association) chez les -de 72 kg pour la seconde fois. Titre obtenu le 8 février 2025 à l'espace Argence à Troyes.

Marouane et Ludivine (son épouse également 3 fois championne du monde) nous ont rejoints depuis septembre 2023 pour donner des cours de Kickboxing et cardio-boxe au gymnase d'Estissac, tous les jeudis de 19h à 20 h, pour les 8-14 ans et 14 ans et adultes. Ce partenariat nous a permis d'amener un sport original en milieu rural. Cette année nous sommes 23 pratiquants.

Côté sport et santé physique : Le Kickboxing permet au pratiquant de s'épanouir à son rythme et en fonction de son niveau sportif. Technique et cardio rythment les séances sous le coaching avisé de Marouane. Les sportifs réguliers pourront se perfectionner, les personnes désireuses d'améliorer leur qualité de vie pourront offrir plus de souplesse et de force à leur corps.

Côté Sport et Mental : Toutes celles et ceux ayant envie de décompresser seront enchantés de voir que l'on peut se dépenser et se surpasser dans une ambiance chaleureuse ! Cette discipline peut aider à acquérir ou renforcer la confiance en soi. Partager de bons moments entre adhérents, l'entraide dans les cours, les rencontres intergénérationnelles permettent de se sentir bien et d'avoir un mental plus fort.

JSVPO SECTION TIR

Les 29 et 30 mars, un des poussins garçons, Eliot GRESPIER AFOUFA est devenu Vice-champion de Champagne à la carabine 10m. Au Championnat de France à Dôle du 8 au 11 mai, quatre qualifiés sur les quatorze écoles de tir (Eliot GRESPIER AFOUFA n'a pu y participer malgré une belle qualification 11^e) :

- > Benjamine carabine Mona MATHIEU 47^e ;
- > Minime carabine Miya DUBREUIL 68^e et Enola GRESPIER AFOUFA 142^e.

JSVPO - PROCHAINS STAGES MULTISPORTS

La JSVPO vous propose des stages multisports à chaque vacances scolaires. Cet été : du 7 juillet au 8 août de 9h30 à 12h à Estissac et Fontvannes suivant les semaines.



En pleine action dans le gymnase d'Estissac.

Pour tous renseignements :

Secrétariat JSVPO / Chemin de la Madrière
10190 ESTISSAC / jsvpo10@gmail.com - Tél : 03 25 40 14 72
ou 06 82 90 55 51 / Ou sur le site : jsvpo.jimdofree.com

COURSE DE DRAISIENNES SUR LA PLACE CAROLINE

Le 17 mai et pour la première fois, la JSVPO organisait une course de draisiennes. Dès 13h30, 38 jeunes champions, âgés de 2 à 6 ans, se sont positionnés sur la ligne de départ, leurs visages illuminés par l'impatience. Les parents encourageaient leurs petits bolides avec enthousiasme, créant une ambiance festive et familiale.

En parallèle, la gendarmerie proposait une initiation ludique aux règles du Code de la route. Grâce à un parcours pédagogique adapté, les enfants ont découvert les panneaux de signalisation et les règles de base pour les piétons et les cyclistes, tout en s'amusant.



Lors des Championnats de France 10m adultes à Châteauroux, le 11/02/25 sur les installations des Jeux Olympiques l'équipe Senior est Vice-Championne de France à l'arbalète match 10m. Antonin Marteau, Clément Pichard et Gautier Burtel.

FRANCE SERVICES

Partout en France, France services, c'est un peu plus de 2 700 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations : santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

LES AGENTS FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLEN ET VOUS ACCOMPAGNENT.

Nicolas ESNOUL, votre nouveau conseiller à France services d'Estissac et Sabine PARMENTELOT vous apportent les bons repères pour réaliser vos démarches et vous aider en sollicitant les services suivants :

- > La Direction générale des Finances publiques > France Titres (remplaçant l'ANTS) > Point-Justice > France Travail > La Caisse nationale des Allocations Familiales > L'assurance maladie (CPAM) > L'assurance retraite > La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

A NOTER : Mme LAMY, Déléguée au Défenseur des Droits est présente le quatrième lundi matin de chaque mois (9h/12h). Sur rendez-vous, elle propose une aide pour défendre les droits des usagers des services publics.

UN SERVICE PERSONNALISÉ POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE



À destination des chercheurs d'emploi et des entreprises / Accompagnement, conseil, CV, orientation, formation, emploi
 ESPACE POINT CONSEIL EMPLOI LE JEUDI

France services d'Estissac / 2 rue Laurent Lesséré
 Prendre rendez-vous : 06.62.89.92.88

Sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, quatre espaces France services sont à votre disposition. (Estissac, Lusigny-sur-Barse, Bouilly et Saint-Lyé)

Espace France services d'Estissac, 2 rue Laurent Lesséré 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.42.42 franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-12h/13h-17h – vendredi : jusqu'à 16h30 (fermeture le 3^{ème} jeudi après-midi du mois)

Confidentiel et gratuit. Accueils des organismes publics : Mission Locale, point conseil emploi, médiatrice Énergie, conciliateur de justice, CDAD, prise de rendez-vous à l'épicerie solidaire EPIC'EA. . .

A NOTER

Habitants d'Estissac/Thuisy/Vaugéley : Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de deux places gratuites pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous êtes intéressé (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Contact : Relais Petite Enfance

9, rue Laurent Lesséré – 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.05.30 / 07.87.93.05.76 / sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr

Émilie SOBACO, Éducatrice de Jeunes Enfants du Relais Petite Enfance Sud Agglo' accueille les parents et assistants maternels et répond à toutes questions concernant le contrat de travail, le salaire ou encore le besoin d'un mode de garde.



KAROS

est l'application n° 1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes. Pour covoiturer, télécharger l'application www.karos.fr



CHIRURGIENS-DENTISTES

Deux nouveaux professionnels de santé se sont installés dans la Maison Médicale d'Estissac.

Cabinet du Dr EL MAHJOUBI et Cabinet du Dr CHAKER

MAISON MÉDICALE : Place de la République 10190 Estissac

Rdv sur Doctolib ou 03.25.43.62.20

RÉSIDENCE SAINT-LIÉBAULT MARPA (MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE)

La résidence Saint-Liébault, gérée par Troyes Champagne Métropole, permet toute l'année d'accueillir des résidents et offre des animations diverses aux plus de 60 ans.

LA MARPA, C'EST :

- l'accueil des personnes de plus de 60 ans autonomes
- 17 appartements (14 studios et 3 T2)

DES SERVICES :

- 3 repas en salle ou en appartement
- buanderie • animations • sorties

APRÈS-MIDI - JEUX LUDIQUES sur inscription au 03.25.40.45.37 avec l'association la Trottinette (Ludothèque itinérante)
 Les jeudis : 18 septembre 2025 et 6 novembre 2025
 De 14h30 à 16h30 / Pour les séniors de + 60 ans
 Goûter offert par la résidence



Pour tous renseignements, s'adresser à la responsable de la MARPA, Mme Samia HIMEUR : MARPA / Résidence Saint-Liébault / 18 rue Pierre Brossolette, 10190 ESTISSAC / Tél. : 03.25.40.45.37 / estissac.marpa@troyes-cm.fr
www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/au-quotidien/personnes-agees

UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE EST INSTAURÉ DANS CHAQUE COMMUNE



Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Estissac afin de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Qui peut être inscrit ?

Toute personne vivant à son domicile sur la commune d'Estissac

- âgée de 70 ans ou plus ;
- âgée de 60 ans ou plus et inapte au travail ;
- en situation de handicap.

Comment nous joindre ? Rapprochez-vous de votre mairie : 03.25.40.41.43 ou écrivez-nous : mairie@estissac.fr.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

*Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder ! Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site majdc.fr.

Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à :

csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr

Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.



JEUNES



Le site www.jeunes.gouv.fr est le portail officiel d'information sur les politiques de jeunesse du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Il oriente les jeunes vers les principaux sites de référence qui concernent leur vie quotidienne (Pass colo, inscription au BAFa-BAFD, Chantiers de bénévoles, la VAEB, la VAE bénévole, Jeunes Nature Expériences, Compte d'Engagement Citoyen, Service National Universel, Service Civique, Collectif Mentorat, découvrir le monde...).

Pour les étudiants :

logement, emploi, santé, bien-être (etudiant.gouv.fr).

TOUT SAVOIR : www.jeunes.gouv.fr ou www.infojeunesfrance.org

HANDICAP

Mon Parcours Handicap, le site officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Mon Parcours Handicap est une plateforme d'information, d'orientation et de services pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants conçue pour le compte de l'État et en étroite collaboration, par la Caisse des Dépôts, opératrice pivot du projet, et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa), pilote de la stratégie éditoriale de la plateforme (aides et démarches, scolarité et études supérieures, emploi et formation...).

www.monparcourshandicap.gouv.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de l'Aube

> Sur place : 24 rue Grégoire Pierre Herluison 10000 Troyes

> Par téléphone : 03 25 42 65 70

> En ligne : mdph@aube.fr

Une antenne locale de la MDPH est située à Aix-en-Othe :

Territoire des solidarités d'Aix-en-Othe/Chaource

10 avenue Maréchal Foch 10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS

Tél : 03 25 46 22 25

EN + Vous trouverez sur le portail du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées des informations complémentaires pour répondre à vos questions : www.handicap.gouv.fr.



PRATIQUER UN PARASPORT AVEC LE CDH10

Le Club handisport troyen propose plusieurs disciplines sportives à votre niveau : Comité Départemental Handisport de l'Aube :

07.84.96.48.29

ou handisport-aube.e-monsite.com



Vie PRO

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

SIRIOT PAYSAGE Création et entretien
Création d'espace vert, clôture, allée,
abattage, élagage, tonte, taille, débroussaillage,...
Crédit d'impôt de 50% sur les prestations d'entretien de jardin.
Nathan SIRIOT 10190 hameau de Thuisy, Estissac /
06.38.59.45.02 / siriotpaysage@gmail.com



DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !

Poussez la porte de vos commerçants, artisans et
producteurs, pour (re)découvrir celles et ceux qui sont
l'âme de notre village !

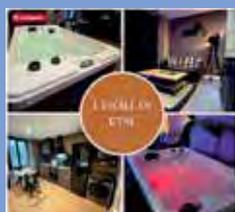
ACHETEZ ICI !

**RETROUVEZ
NOTRE MARCHÉ
DU DIMANCHE MATIN
SUR LA PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE DE 8H À 13H !**



NOUVEAU DANS LA COMMUNE

L'ESCALE EN OTHE
Le propriétaire de la Tiny d'Othe vous
propose un nouvel hébergement avec
jacuzzi pour 2 personnes. A retrouver
sur airbnb.fr.
**CHANGEMENT DE NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE 06 28 90 89 37**



NOUVEAU DANS LA COMMUNE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Deux nouveaux professionnels de santé se sont installés dans la
Maison Médicale d'Estissac.

Cabinet du Dr EL MAHJOUBI et Cabinet du Dr CHAKER
MAISON MÉDICALE : Place de la République 10190 Estissac
Rdv sur Doctolib ou 03.25.43.62.20

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

**CRÉATION STICKERS
POUR TOUT SUPPORT**
4 route de Dierrey - Estissac
06.32.98.47.52 / creation.stickers10@gmail.com
Facebook : Laurene Bapelle/Instagram :
Creation.stickers10



NOUVEAU DANS LA COMMUNE LE 1^{er} SEPTEMBRE

ÉPICERIE FINE ET CHIC

- Épicerie fine (sélection de produits
artisanaux et français)
- Chic (assortiment de créations
d'articles bios et éthiques)
- Livraison

20 rue Gambetta à Estissac (Anciennement Pique & Pique)
Du mardi au samedi : 9h/19h - dimanche : 9h30/12h30
06.07.02.41.62 / epiceriefineetchic@gmail.com

**ÉPICERIE
FINE &
CHIC**

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

BAR, TABAC, FRANÇAISE DES JEUX ET PMU

Jules GAY-CACCIAGNERRA a repris
« le QG » sous la nouvelle enseigne « Café Le Bétrot ».
Ouvert 7/7j : du lundi au vendredi de 6h30 à 20h
le samedi de 7h à 20h / le dimanche de 7h à 13h30



CHANGEMENT DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

PONEY-CLUB D'ESTISSAC

Le gérant des Écuries de La Renaissance, Benjamin
BOULEAU, vous accueille depuis septembre 2024.
Le poney Club d'Estissac a participé à la Fête du
printemps et au Dimanche à la Campagne. Prêts pour un cours
ou une balade ?

51 rue Caroujat Borgniet à hameau de Thuisy, Estissac
Réservez votre créneau au 06.17.99.06.66



NOUVEAU SITE INTERNET

VILLAC PEINTURE

Pour ses 20 ans d'implantation à Estissac, l'entreprise Villac
Peinture a un nouveau site Internet ainsi qu'une page Facebook
officielle ! Vous avez un projet de peinture ?
Zone Industrielle à 10 190 Estissac / www.villac-peinture.fr
Contact : contact@villac-peinture.fr / 03.25.43.94.53



Nouveau professionnel sur Estissac ? Faites-vous connaître !

Envoyez-nous vos informations : communicationestissac@gmail.com
(ou déposez-les à la mairie)

DERNIÈRES MINUTES



Association pour le Don de Sang Bénévole d'Estissac et Environs

Les prochaines collectes 2025

| | |
|----------------------|----------------------|
| AIX EN OTHE | FONTVANNES |
| Vendredi 27 juin | Vendredi 25 juillet |
| Vendredi 5 septembre | Vendredi 10 octobre |
| Vendredi 28 novembre | Vendredi 19 décembre |

De 14h00 à 18h30, de préférence sur rendez-vous :

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Contact : Xavier DUQUENNOY
sb.estissac@orange.fr

NOUVEAU :

Retrouvez le Don de Sang Bénévole d'Estissac et Environs sur helloasso : scannez le QR-Code ou directement :

www.helloasso.com / tapez « Estissac » dans la barre de recherche en haut à gauche.



LE CENTRE MEDICO-SOCIAL DEVIENT LA MAISON DES SOLIDARITÉS DU DÉPARTEMENT.

Assistant(e) social(e),
puériculture et consultations médicales PMI
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
03.25.46.70.04

COLLECTE DES DÉCHETS

Le verre, le papier et les journaux sont portés dans leur borne respective sur la place de la République, à Estissac et derrière le centre de secours de Thuisy. Des bennes sont aussi disponibles dans votre déchetterie de Bucey-en-Othe.



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

La collecte des déchets d'ordures ménagères a évolué depuis le second semestre 2024 (passage tous les 15 jours en hiver et passage chaque semaine de juin à septembre). Un calendrier vous a été remis dans votre boîte à lettres par les agents de TCM.

+ D'INFOS...

SERVICE GESTION
ET COLLECTE DES DÉCHETS

03.25.45.27.30

ou troyes-champagne-metropole.fr



L'épicerie solidaire EPIC'EA soutient les personnes en précarité alimentaire. Si besoin, elles prendront contact et rendez-vous à France services au 2 rue Laurent Lesséré à Estissac. Tél. : 03.25.40.42.42

MESSAGE D'ANNICK GUY, PRÉSIDENTE D'EPIC'EA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez vous sentir utile en aidant les plus démunis (familles monoparentales, personnes seules, familles, etc.), vous serez les bienvenus en nous rejoignant à EPIC'EA, l'épicerie solidaire située à Estissac (chemin de la Madrière, après le local des pompiers).

Nous sommes ouverts les lundis et vendredis de 14h à 16h.

Vous pouvez nous rencontrer directement à l'épicerie ou m'appeler au 06.89.05.35.49 pour un premier contact.

Le bénévolat a de nombreux avantages : en faisant preuve de solidarité, non seulement vous développez votre empathie et votre capacité à comprendre les autres, mais selon certaines études le bénévolat améliore la santé physique et mentale et augmente l'espérance de vie... Alors n'hésitez pas !



L'Aide à Domicile en Milieu Rural d'Estissac (ADMR) : une équipe dynamique de salariés et de bénévoles à votre écoute ! Services proposés par cette association :

- Aide aux aidants / aide au répit
- Ménage - repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour seniors
- Soutien aux familles

ADMR ESTISSAC - 10 avenue Claude Érignac / 10190 ESTISSAC / Tél. : 03.25.40.40.71

L'opération SAKADO :

un geste solidaire auquel vous êtes invités à participer... Depuis 2005, l'association SAKADO collecte des sacs à dos à l'occasion des fêtes de fin d'année pour les distribuer aux sans-abri dans la France entière. Grâce à SAKADO, vous n'offrez ni un toit, ni un emploi mais un geste de solidarité sous la forme d'un sac à dos style randonnée de 40 ou 50 litres en bon état, contenant 4 kits d'objets usuels et pratiques : 1 kit chaleur, 1 kit hygiène, 1 kit festif et 1 kit culture-communication.
Contact : 07.86.68.12.02 ou www.sakado.org et l'ADMR d'ESTISSAC



Agenda

État civil



Dates données à titre indicatif sous réserve de modifications

22 juin

50^e édition du Circuit des Dolmens du CCTS – Souvenir René Cornette

13 juillet

Festivités du 14 Juillet

24 août

Commémoration de la libération d'Estissac

23 et 24 août

Fête du cochon sur la place Caroline

6 septembre

Braderie du Secours populaire français de 9h30 à 13h au Pôle des Associations (face à la halle)

7 septembre

Randonnée des Voirloups du CCO (VTT et marche) au départ de Bercey-en-Othe

14 septembre

Vide-maisons collectif du Patronage Laïque d'Estissac (Cf. page 25)

12 octobre

6^e foire aux vinyles du Club de l'Amitié et du Temps Libre

11 novembre

Commémoration du 11 Novembre

5 décembre

Commémoration de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France dans la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie avec l'UNC, au monument aux morts

NUMÉROS D'URGENCE

Police – Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : **15**

Sourds et malentendants :
www.urgence14.fr ou 114 par SMS

Urgence Europe : **112**

Naissances 2025



8 naissances (+ 1 sans presse)

Paul DABKOWSKI | le 1^{er} janvier

Léana SEPTIER-MIGNOT | le 10 février

Esteban LONGUE | le 16 mars

Livio RIGLET | le 27 mars

Julio DA COSTA-LONDERO | le 18 avril

Jules GATOUILLAT | le 26 avril

Soline GARCIA | le 19 mai

Mariages 2025



8 mariages (+ 4 sans presse)

Aurore BÉRART et Nour-Eddine SCHILD | le 15 mars

Mélanie BRÉVOT et Xavier BAUDART | le 12 avril

Camille COUPÉ et Romain BÉCARD | le 24 mai

Émeric FAUCONNIER et Pauline DELÈTRE | le 7 juin

Décès 2024



Alain DROUILLY, 77 ans | le 23 mars

Décès 2025

Elisabeth HAMON, 82 ans | le 15 février

Suzanne LUGNIER, 99 ans | le 17 février

Maurice BURTEL, 96 ans | le 8 mars

Annie ROY, 76 ans | le 12 mars

Just DUCROCQ, 87 ans | le 28 mars

Paul FASULO, 95 ans | le 5 avril

Christiane ANTOINE, 83 ans | le 30 avril

Frédéric GERVAIS, 64 ans | le 15 mai

Henri THÉVENIN, 98 ans | le 27 mai



Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand

10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.41.43

mairie@estissac.fr

Du lundi au mercredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Judi : Fermé

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi matin : sur rendez-vous

pour CNI et passeports

Fermeture de la mairie :

du 8 après-midi au 17 août 2025 inclus

